

Morigny Champigny



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°20 - SEPTEMBRE 2026



Bonne rentrée à tous !



Actualités

Nos supports de communication

La vie morignacoise en un clic !

Pour mieux connaître Morigny-Champigny et suivre son actualité, nous vous donnons rendez-vous sur le site internet de la commune. Vous y retrouverez les services de proximité, vos démarches, les événements, les comptes rendus des conseils municipaux, les arrêtés officiels et toutes les informations utiles au quotidien. Le guide pratique des Morignacois regroupe l'annuaire de vos commerçants, artisans, aides à domicile et associations (sport, culture, mémoire).

Enfin, l'espace "Découvrir ma ville" vous permet de télécharger tous nos bulletins municipaux.



Le réflexe utile

En cas d'aléa (vigilance météo, travaux...), la page d'accueil affiche immédiatement les alertes urgentes et les consignes de sécurité.

L'actu dans votre poche !

Parce que votre quotidien bouge, l'information municipale bouge avec vous. Téléchargez gratuitement l'application mobile officielle My Morigny pour recevoir en temps réel toutes les informations qui concernent votre quotidien.

Cet outil gratuit change votre quotidien, notamment grâce aux alertes info et sécurité : vous êtes immédiatement prévenu par notification "push" en cas de travaux routiers, de déviations, d'alertes météo ou d'événements exceptionnels. C'est aussi un allié précieux pour la vie quotidienne puisqu'il vous permet de retrouver instantanément les informations utiles, les rappels de collectes de déchets ou les actualités scolaires. Enfin, c'est une solution pratique et rapide pour accéder aux horaires d'ouverture de la mairie, aux numéros d'urgence et aux événements de l'agenda accessibles partout, tout le temps.



Scannez pour télécharger l'application **My Morigny**

Vivez la commune au quotidien !

Les réseaux sociaux de la mairie sont des espaces de proximité et d'échange pour plonger au cœur de la vie morignacoise. Suivez-nous pour vivre nos événements en direct grâce aux retours en images des fêtes et commémorations, mais aussi pour découvrir la vie locale à travers la mise en avant de nos commerces et des initiatives solidaires. C'est enfin le lieu idéal pour participer au dialogue en réagissant à l'actualité. Rejoignez notre communauté sur Facebook (Ville de Morigny-Champigny) pour suivre l'agenda et les actus, et sur Instagram (@morignychampigny) pour découvrir Morigny-Champigny en images et valoriser notre patrimoine.



 Facebook



 Instagram



Alexandre-Stéphane HAAS
Maire de Morigny-Champigny

Sommaire

Actualités	p. 2
Édito/Sommaire	p. 3
Retour sur images	p. 4 à 5
Zoom - Conseil Municipal	p. 6 à 7
Zoom - CAESE	p. 8 à 9
Mémoire et citoyenneté	p. 10
Jeunesse	p. 11
Budget Communal	p. 12 à 15
Urbanisme	p. 16
Vie Associative	p. 17
Vie Locale	p. 18
Vie Publique	p. 19 à 21
Tribunes	p. 22
Vie Pratique	p. 23
Agenda	p. 24

Ce premier éditorial revêt pour moi une signification particulière. Depuis le 21 mars, j'ai l'honneur d'être votre maire. Le scrutin du 15 mars a été particulièrement serré. Je ne l'oublie pas. Ce résultat ne m'inspire ni triomphalisme ni réserve : il m'oblige. Un maire n'est pas le maire d'un camp ; il est le maire de tous. Ma responsabilité, comme celle de l'équipe municipale, est de servir Morigny-Champigny et chacun de ses habitants avec le même respect, la même écoute et la même énergie.

Ces premiers mois ont été ceux de la prise en main, du travail de fond et, parfois, de l'urgence. Le budget a été adopté sans augmenter les taux d'imposition de la commune. La continuité du service public a été assurée. Les dossiers structurants ont été repris un à un, et les difficultés du quotidien traitées à mesure qu'elles se présentaient.

L'été nous a durement éprouvés. La canicule historique du mois de juin, les épisodes de vigilance rouge, puis les incendies survenus dans le massif de Fontainebleau ont rappelé la vulnérabilité de nos territoires face aux phénomènes climatiques extrêmes.

À Morigny-Champigny, nous avons agi sans attendre. La salle des fêtes climatisée a été ouverte comme lieu de fraîcheur, certaines manifestations ont été adaptées et les consignes de vigilance diffusées à chaque étape. Je veux remercier les agents municipaux, les élus, les enseignants, les associations, les bénévoles et les habitants qui ont fait preuve de disponibilité et de solidarité. Ces épisodes nous obligent désormais à poursuivre notre démarche pour mieux préparer notre commune aux fortes chaleurs et aux situations de crise.

La rentrée qui s'ouvre doit aussi nous permettre de regarder vers l'avenir. Les écoles retrouvent leurs élèves, les associations reprennent leurs activités et les rendez-vous culturels, sportifs et citoyens vont de nouveau rythmer la vie de Morigny-Champigny. Ces moments de rencontre sont essentiels : ils créent du lien, font vivre nos quartiers et donnent à notre commune son identité.

Les prochains mois seront également consacrés à faire avancer les projets engagés, à préparer les investissements nécessaires et à améliorer progressivement le fonctionnement de nos services. Ce magazine vous présente une partie de ce travail, mais aussi les femmes et les hommes qui font vivre notre commune au quotidien.

Être maire, c'est faire des choix, mais c'est aussi écouter, expliquer et rassembler. Notre méthode reste celle sur laquelle nous nous sommes engagés : écouter avant de décider, prendre le temps de comprendre les enjeux, faire des choix responsables et en rendre compte. Les moyens d'une commune de notre taille ne sont pas illimités. Nous vous devons en revanche la constance et la sincérité. Nous préférons toujours exposer une difficulté plutôt que promettre l'impossible.

En cette rentrée, le cap est simple : agir utilement, préparer Morigny-Champigny aux défis qui viennent, préserver son identité et faire de notre commune un lieu où chacun se sente écouté, respecté et pleinement chez lui.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée. Ma porte, comme celle de l'équipe municipale, vous est ouverte.

Fidèlement,
A. Haas



Retour sur images



21/03/26 - Carnaval par l'ADEM



22/03/26 - Journée mondiale de la trisomie par les Loupettes



04/04/26 - Chasse aux œufs



04/04/26 - Open de billard



19/04/26 - Rando VTT La Morignacaise



23/04/26 - Olympiades des EHPAD



01/05/26 - Expo-vente de muguet par le Club Restons Jeunes



23/05/26 - Concert de Pleine Lune



30/05/26 - Bénédiction de la statue du moine bâtisseur



31/05/26 - Journée de convivialité par les Loupettes



06/06/26 - Festival country par Fusion Dance



06/06/26 - Rando au Clair de Lune



07/06/26 - Fête de la pêche par l'AAPPMA



20/06/26 - Fête de la musique



21/06/26 - Fiesta de l'été



05/07/26 - Spectacle Night and Day

Élections municipales

À l'issue du scrutin du 15 mars dernier, les électeurs morignacois ont placé en tête la liste « Bien Vivre Morigny-Champigny », conduite par Alexandre-Stéphane HAAS, qui a obtenu 50,49 % des suffrages exprimés. Cette majorité obtient 21 sièges au sein du nouveau conseil municipal. La liste « Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny », qui a recueilli 49,51 % des suffrages, est représentée par 6 conseillers municipaux au sein de l'opposition.



8 Maires-adjoints et 9 conseillers délégués

Lors du conseil municipal d'installation du 21 mars, les 8 maires-adjoints ont été élus. Dans les jours qui ont suivi, 9 conseillers délégués ont été désignés afin d'accompagner l'action municipale dans différents domaines.

La majorité municipale réunit 21 élus, associant l'expérience de certains à l'engagement de nouveaux conseillers qui découvrent leur premier mandat. Ensemble, ils partagent une même volonté : être des élus de terrain, proches des habitants et pleinement investis au service de Morigny-Champigny.

Listes	Bureau n°1 "Bourg"	Bureau n°2 "Bourg"	Bureau n°3 "La Fontaine"	Bureau n°4 "Chateaubriand"	Total
Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny	47,47% - 188 voix	53,14% - 305 voix	51,23% - 270 voix	44,74% - 204 voix	49,51%
Bien Vivre Morigny-Champigny	52,53% - 208 voix	46,86% - 269 voix	48,77% - 257 voix	55,26% - 252 voix	50,49%

Nombre d'électeurs inscrits	3459
Nombre de votants	2026
Nombre de bulletins blancs	50

Nombre de bulletins nuls	23
Suffrages exprimés	1953
Taux de participation	58,57%



Alexandre-Stéphane HAAS
Maire de Morigny-
Champigny
2^{ème} Vice-président de la
CAESE



Eric CAVERS
1^{er} Maire-adjoint en charge
de la sécurité et de la mobilité
Élu communautaire à la
CAESE



Catherine COME
2^{ème} Maire-adjointe en charge
des finances et de l'économie
locale - Élu communautaire à
la CAESE



Jérôme LENOIR
3^{ème} Maire-adjoint en charge
des travaux et espaces verts



Laureen FRESSARD
4^{ème} Maire-adjointe en charge
de l'éducation, de la jeunesse
et de la vie scolaire - Élu com-
munautaire à la CAESE



Rémus-Mihai DANCÉA
5^{ème} Maire-adjoint en charge
de la santé, des solidarités et
de la vie sociale



Kristell DRÉVAL
6^{ème} Maire-adjointe en charge
de la communication, des
ressources humaines et de la
démocratie locale



Maxime HIBERT
7^{ème} Maire-adjoint en
charge du cadre de vie et de
l'urbanisme



Annick LHOSTE
8^{ème} Maire-adjointe en
charge de la culture, des ani-
mations et des associations



Frank BERNARDI
Conseiller municipal
Délégué à la sécurité et à la
mobilité



Lydie GAILLIÈGUE
Conseillère municipale
Déléguée aux affaires
scolaires, à l'enfance et la
jeunesse



Jean-Charles GIRARD
Conseiller municipal
Délégué au cadre de vie et
aux travaux



Cristina DELANNOY
Conseillère municipale
Déléguée à la santé et à la
solidarité



Didier POUZENC
Conseiller municipal
Délégué au patrimoine et au
devoir de mémoire



Valérie LESIEUR
Conseillère municipale
Déléguée aux associations et
animations



Thomas CONAN
Conseiller municipal
Délégué à l'économie locale



Brigitte BARDINA
Conseillère municipale
Déléguée aux finances



David COHEN
Conseiller municipal
Délégué à l'urbanisme,
l'environnement et le
patrimoine



Séverine CLISSON
Conseillère municipale



Jean-Paul LANDRIEUX
Conseiller municipal



Myriam BASTIEN
Conseillère municipale

La vie démocratique de notre commune s'appuie sur l'engagement de l'ensemble de ses élus. La liste d'opposition est représentée au conseil municipal par 6 conseillers municipaux : Bernard DIONNET, Laurence PERRINELLE, Frédéric DUSSUD, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Corinne TIQUET, qui participent activement aux commissions de la ville.



Zoom

Élections communautaires

Le Conseil communautaire

Lors des élections municipales de mars 2026, les Morignacois ont désigné leurs représentants au sein de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE). Le 7 avril 2026, le conseil communautaire d'installation a réélu Johann MITTELHAUSSER à la présidence de l'intercommunalité. Au sein d'un exécutif composé de 15 Vice-présidents, Alexandre-Stéphane HAAS, Maire de Morigny-Champigny, a été élu 2^e Vice-président en charge de l'attractivité, du développement économique et des zones d'activités. Ce rôle au sein du bureau communautaire permettra de porter haut les projets morignacois aux côtés des 37 maires du territoire, tous signataires de la Charte de l'élus local garantissant déontologie et transparence tout au long du mandat.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La future crèche intercommunale de Morigny-Champigny est une initiative phare de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) ! Pensé comme une structure écoresponsable et bioclimatique, ce tout nouveau pôle permettra d'augmenter la capacité d'accueil des tout-petits sur notre secteur pour répondre à la demande croissante des familles. Portée conjointement par l'Agglo et la municipalité, cette réalisation moderne s'intègre dans le paysage urbain de la commune tout en renforçant l'attractivité de Morigny-Champigny et le cadre de vie des jeunes parents.



Les élus de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne



Johann MITTELHAUSSER
Maire d'Angerville, Président
de l'Agglomération



Gilles BAYART
1^{er} Vice-Président
Maire d'Étampes



Alexandre-Stéphane HAAS
2^e Vice-Président
Maire de Morigny-Champigny



Guy CROSNIER
3^e Vice-Président
Maire de La Forêt Sainte-Croix



Huguette DENIS
4^e Vice-Présidente
Maire de Roinvilliers



Jean PERTHUIS
5^e Vice-Président
Maire de Valpuiseaux



Michaël MÉRIGOT
6^e Vice-Président
Maire d'Ormoy-la-Rivière



Virginie TARTARIN
7^e Vice-Présidente
Conseillère communautaire
d'Étampes



Nicolas ANDRÉ
8^e Vice-Président
Maire d'Authon-la-Plaine



Christelle DELOISON
9^e Vice-Présidente
Maire de Saint-Cyr-la-Rivière



Éric MEYER
10^e Vice-Président
Maire d'Abbeville-la-Rivière



Christine BOURREAU
11^e Vice-Présidente
Maire de Châlo-Saint-Mars



Guy DESMURS
12^e Vice-Président
Maire du Mérévillois



Fabrice JAOUEN
13^e Vice-Président
Maire de Saclas



Grégory COURTAS
14^e Vice-Président
Maire de Pussay



Stéphane DEMEULEMEESTER
15^e Vice-Président
Maire de Saint-Hilaire



Mémoire et Citoyenneté

19 mars : le temps du souvenir

Le 19 mars, Morigny-Champigny s'est réunie aux côtés des anciens combattants et des habitants pour la Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Entre dépôts de gerbes et minute de silence, la municipalité a réaffirmé son attachement au devoir de mémoire afin de transmettre cette histoire et les valeurs républicaines aux plus jeunes.



8 mai : un parcours de mémoire intercommunal

Le 8 mai, Morigny-Champigny a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945.

En partenariat avec Brières-les-Scellés, les élus, les anciens combattants, les habitants et les jeunes du Conseil Municipal ont honoré les combattants lors d'un parcours de mémoire. Dépôts de gerbes et minutes de silence ont marqué cette matinée de transmission, où la municipalité a salué l'engagement de la jeunesse.



Journées européennes du patrimoine - Sur les traces du Tacot

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le dimanche 20 septembre 2026, Morigny-Champigny vous invite à redécouvrir l'histoire du Tacot de l'Étamptois.

Des plaques commémoratives seront dévoilées aux hameaux de Bonvilliers et de La Montagne. Cet hommage permettra de retracer le passage de cette ancienne ligne ferroviaire qui a marqué la vie quotidienne et le développement du territoire au début du XX^e siècle.

Retrouvez le programme des Journées du patrimoine à Morigny-Champigny sur le site internet de la commune, rubrique « Agenda », ainsi que sur l'application My Morigny.

Maternelle La Fontaine

Depuis deux ans, un carré potager réunit les élèves de tous les niveaux autour du jardinage. Semis, plantations et entretien du jardin leur permettent de découvrir le cycle de vie des plantes et d'en suivre la croissance. Une belle façon d'apprendre la patience, le respect du vivant et le plaisir de cultiver ensemble.



Élémentaire Alphonse Daudet

Cette année, l'école a fait de l'amitié le fil conducteur de son projet pédagogique. Chorale, exposition d'arts plastiques, prévention sur le harcèlement et l'égalité, ainsi que des jeux de société inter-niveaux ont favorisé l'entraide, le respect de chacun et la création de nouveaux liens entre les élèves.



Élémentaire Chateaubriand

Cette année, les élèves ont plongé dans l'univers des contes, fil conducteur du projet pédagogique de l'école. La chorale, le théâtre et une soirée contes animée par des conteuses ont rythmé l'année. Autant de moments qui ont nourri l'imaginaire des enfants.

Le banc de l'amitié, vous connaissez ?

Dans nos deux écoles élémentaires, un nouveau banc a fait son apparition... mais pas n'importe lequel ! Imaginé et décoré par les élèves avec leurs enseignants, le banc de l'amitié permet à un enfant qui se sent seul, s'ennuie ou souhaite rejoindre un jeu de le faire savoir simplement en s'y asseyant. Les autres élèves sont alors invités à venir à sa rencontre. Une belle initiative qui encourage l'entraide, l'inclusion et la bienveillance au quotidien.



Maternelle Charles Perrault

Labellisée E3D, l'école place l'écologie au cœur de son projet pédagogique. Au quotidien, les élèves apprennent par l'expérimentation : tri sélectif, découverte de la biodiversité (élevages d'insectes, ferme pédagogique), aménagement de la cour (potager, compost, végétalisation et nichoirs) et collecte solidaire de jouets. Un projet qui réunit élèves, familles et équipe éducative autour du développement durable.



CMJ : cap sur les nouvelles élections !

Les élections du conseil municipal des jeunes auront lieu cet automne ! Tu es en CM1 ou CM2 et tu as envie de t'engager pour ta commune ?

Présente ta candidature et deviens la voix de tes camarades. Pendant 2 ans, tu participeras à des projets, aux événements de la commune et tu représenteras les élèves de ton école auprès du Conseil municipal. Si tu as des questions, n'hésite pas à en parler à ton enseignant.



Le budget communal

La construction du budget d'une commune consiste à trouver le juste équilibre entre le financement des services du quotidien, les investissements nécessaires pour préparer l'avenir et les contraintes financières qui s'imposent aux collectivités. Tour d'horizon des principaux enjeux qui ont guidé l'élaboration du budget 2026 :

La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)

Une obligation qui impacte les finances communales

Morigny-Champigny reste soumise aux obligations de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), qui impose un taux minimal de logements sociaux. La situation de carence de la commune, au regard de ses obligations, conduit l'État à majorer le montant du prélèvement sur les recettes fiscales.

Pour l'année 2026, le montant initial de ce prélèvement a été notifié à la commune à hauteur de **248 000 €**.

Grâce aux dispositifs de déduction encore existants, ce montant a pu être minoré. Toutefois, en l'absence de nouvelles dépenses éligibles à la déduction, le montant intégral des prélèvements s'imposera à la commune au moins pour les deux années à venir.

Anticiper les années à venir

La municipalité travaille donc dès aujourd'hui à identifier les actions qui permettront de réduire, à partir de 2028, le montant de ces prélèvements. Cette démarche n'exonère pas la commune de ses obligations de disposer de 25 % de logements sociaux.

Fiscalité : Une fiscalité maîtrisée dans un contexte contraint

En 2026, les bases d'imposition sont revalorisées de 0,8 % par l'Etat. La municipalité a, pour sa part, choisi de maintenir les taux communaux. Cette mesure est favorable aux contribuables mais limite la progression des recettes des collectivités.

Une bonne nouvelle pour les investissements

Bonne nouvelle : le FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée), qui permet aux communes de récupérer une fraction de TVA sur certaines dépenses a été maintenu pour l'année 2026. Il représente environ **500 000 €** au budget primitif.

Le budget de fonctionnement : Une gestion responsable

L'augmentation des charges et des prélèvements qui incombent aux collectivités, ainsi que l'évolution contrainte des dotations impliquent une maîtrise des investissements et des dépenses courantes.

Adapter la commune aux défis climatiques

Face à l'accélération des changements climatiques, la commune doit adapter progressivement ses bâtiments publics afin d'améliorer le confort des usagers, été comme hiver. Cette situation nouvelle constitue désormais l'une des priorités municipales.



Zoom - L'affectation du résultat 2025

À la clôture de chaque exercice budgétaire, la commune constate le résultat de l'année écoulée. Celui-ci est ensuite réparti entre le fonctionnement et l'investissement afin de financer les projets à venir et de garantir l'équilibre du budget. Les chiffres ci-dessous présentent une photo de la reprise des comptes en ce début de mandat.

Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement	779 759,16 €
Résultats antérieurs reportés de la section de fonctionnement	3 266 429,18 €
Résultats de fonctionnement à affecter	4 046 188,34 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 1 089 524,94 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	335 746,68 €
Affectation en section de fonctionnement R 002	3 292 410,08 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	753 778,26 €



Budget de fonctionnement 2026 : une gestion responsable au service des priorités communales

Pour cette première année, la municipalité a fait le choix de reconduire les montants des plus importants chapitres de dépenses du budget

de fonctionnement à l'identique. Adopté en suréquilibre, ce budget permet de préserver une marge de manœuvre, le temps de réaliser un état des lieux des besoins et des priorités de la commune. Ce budget pourra faire l'objet d'un ajustement en cours d'année si nécessaire pour répondre aux besoins de la commune et aux priorités identifiées.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES (montant en €)				
Chapitres	BP 2026	△ BP 2025	Réalisé 2025	
011 Charges générales	1 000 000	-	898 945	
012 Charges de personnel	2 150 000	-	2 075 866	
014 Atténuation de produits (FPIC, SRU)	54 000	9 000	40 287	
65 Charges de gestion	296 128	31 650	240 286	
66 Charges financières (intérêts)	79 924	44 624	35 257	
67 Charges exceptionnelles	2 000	-	998	
68 Provisions et dépréciations	40 000	108 395	-	
023 Virement à la section investissement	710 566	150 527	-	
042 Opérations d'ordre (amortissement)	645 488	145 488	497 956	
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4 978 106	272 894	3 789 595	

BP = Budget primitif
RAR = Restes à réaliser

FONCTIONNEMENT RECETTES (montant en €)				
Chapitres	BP 2026	△ BP 2025	Réalisé 2025	
013 Atténuation des charges (remb. person.)	49 297	29 297	96 456	
70 Produits des services (RODP, RS, CUF)	250 400	8 350	261 175	
73 Impôts et taxes (AC, FNGIR, DMTD)	607 112	46 892	640 766	
731 Fiscalité locale (TF, TCCFE, TLPE)	3 107 313	17 626	3 105 153	
74 Dotations, subventions (DGF, DSR, FCTVA, CRTP, remb. RS)	252 661	132 672	415 038	
75 Autres produits de gestion (loyers)	33 300	13 300	35 682	
76 Produits financiers	-	-	10	
77 Produits exceptionnels	-	-	-	
042 Opérations d'ordre (travaux en régie)	15 074	15 006	15 074	
002 Résultat de fonctionnement	3 292 410	25 981	3 266 429	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	7 607 567	116 716	7 835 784	

Budget d'investissement 2026 : Préparer l'avenir de la commune

Les investissements inscrits au budget 2026 répondent à une double ambition : poursuivre les projets structurants de la commune tout en améliorant concrètement le cadre de vie et la qualité des services rendus aux habitants. Le budget d'investissement de la commune s'équilibre à 5,59 M€. Ce montant total additionne le nouveau budget voté pour 2026 (BP 2026) et les opérations déjà engagées en 2025 qui restent à réaliser en 2026 (RAR 2025).

INVESTISSEMENT DÉPENSES (montant en €)					
Chapitres		BP 2026	△ BP 2025	Réalisé 2025	RAR 2025
001	Solde d'exécution	1 089 525	1 089 525	0	-
040	Opérations d'ordre	15 074	- 15 006	15 074	-
041	Opérations patrimoniales (ordres)	10 000	- 40 766	50 766	-
10	Dotations	-	-	-	-
13	Subventions	-	-	-	-
16	Emprunts	129 038	44 670	84 368	-
20	Immobilisations incorporelles	148 810	- 187 659	114 164	125 704
023	Subventions d'équipement versées	-	-	-	-
21	Immobilisation corporelles	1 801 098	- 2 416 685	3 636 533	491 952
23	Immobilisations en cours	1 378 828	464 828	68 540	402 000
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT		4 572 373	- 1 061 093	3 969 444	1 019 656

INVESTISSEMENT RECETTES (montant en €)					
Chapitres		BP 2026	△ BP 2025	Réalisé 2025	RAR 2025
1068	Excédent de fonctionnement	753 778	753 778	-	-
001	Solde d'exécution	-	- 1 373 078	1 373 078	-
021	Virement de la section fonctionnement	710 566	150 527	-	-
040	Opérations d'ordre	645 488	145 488	497 956	-
041	Opérations patrimoniales (ordres)	10 000	- 40 766	50 766	-
024	Cession	-	-	-	-
1641	Emprunt	791 600	- 433 400	-	310 800
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
10	Dotations	520 000	250 000	223 379	-
13	Subventions	805 195	- 849 389	734 739	1 044 603
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		4 236 627	- 1 396 839	2 879 919	1 355 403

BP = Budget primitif

RAR = Restes à réaliser

La Maison de Santé : des crédits maintenus, un calendrier adapté

Concernant la Maison de Santé Pluridisciplinaire, les crédits inscrits au budget sont maintenus afin d'accompagner la poursuite du projet. Le temps nécessaire est consacré à sa consolidation, en lien avec l'ensemble des partenaires, avant la reprise de sa réalisation.

Investir pour le cadre de vie

Parallèlement, plusieurs investissements pourront être engagés dès cette année, notamment l'extension du columbarium, l'aménagement du jardin ethnobotanique situé à l'arrière de la mairie ainsi que la poursuite des études relatives à la performance énergétique des bâtiments communaux.

Des écoles mieux équipées

Une attention particulière est également portée aux équipements des 4 écoles de la commune. Des crédits sont prévus pour renouveler le matériel et améliorer les conditions d'accueil et le quotidien des élèves, des équipes enseignantes et des agents communaux.

Zoom sur les aides : associations, CCAS...

Soucieuse de permettre aux associations de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions, la municipalité a fait le choix de ne pas différer le vote des subventions.

Compte tenu des délais contraints liés au renouvellement du conseil municipal, les montants de subvention ont été reconduits pour les associations ayant déposé un dossier de demande au titre de l'année 2026.

Au besoin, des subventions exceptionnelles ou complémentaires pourront être étudiées afin d'accompagner les projets des associations.

Le CCAS, un acteur essentiel de la solidarité locale

La municipalité a décidé de reconduire le montant de la subvention de 55 000 € versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce budget permettra de poursuivre les actions déjà engagées, d'en faire évoluer certaines et d'en développer de nouvelles. Il contribuera à renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles, à favoriser l'inclusion des publics les plus vulnérables et à soutenir la parentalité à chaque étape de la vie des familles.



Zoom sur le soutien aux écoles

La commune consacre 19 129 € au fonctionnement des écoles afin de répondre à leurs besoins du quotidien. Cette enveloppe se répartit comme suit :

		Effectifs	136	141	60	70	407
	RASED	Budget 2026 alloué par enfant	Daudet	Chateaubriand	La Fontaine	Perrault	Total
Fournitures Pédagogiques (6067)	600 €	36 €	4 896 €	5 076 €	2 160 €	2 520 €	14 652 €
Transports en Car (6247)	-	11 €	1 496 €	1 551 €	660 €	770 €	4 477 €
Total budget Commune	600 €	47 €	6 392 €	6 627 €	2 820 €	3 290 €	19 129 €

Bon à savoir : la commune prend également en charge les dépenses de téléphonie, d'internet, de copies et d'impressions (hors papier), ainsi que l'affranchissement des courriers. Ces dépenses n'apparaissent donc pas dans le présent tableau. En complément, la commune soutient les coopératives scolaires, qui contribuent au financement de nombreux projets éducatifs.

La subvention 2026 s'élève à 10 582 €, soit 26 € par enfant, répartis comme suit :

École	Effectifs	Subvention attribuée en 2026
Élémentaire A. Daudet	136	3 536 €
Élémentaire Chateaubriand	141	3 666 €
Maternelle J. de la Fontaine	60	1 560 €
Maternelle C. Perrault	70	1 820 €



Grandir sans se dénaturer : le défi du futur PLU

La commune de Morigny-Champigny a engagé une révision complète de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de s'adapter aux évolutions démographiques ainsi qu'aux nouveaux enjeux écologiques et réglementaires. Cette démarche s'appuie sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dont un débat sur les orientations est prévu fin 2026, avant une approbation du PLU envisagée pour juin 2028. Le futur PLU vise à préserver le patrimoine naturel et bâti, promouvoir un développement raisonné et soutenir le dynamisme économique local. En compatibilité avec le Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) et dans le respect des objectifs nationaux de sobriété foncière, ce futur PLU privilégiera la densification des secteurs déjà bâtis et la préservation des espaces naturels, tout en identifiant les possibilités de développement nécessaires pour accueillir les logements, les équipements publics et les activités de demain.

Sécurité routière : ce qui change pour le stationnement à Morigny-Champigny

Pour renforcer la sécurité routière et se conformer à la Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), la municipalité de Morigny-Champigny est dans l'obligation de procéder progressivement à la suppression de places de stationnement situées 5 mètres en amont des passages piétons, d'ici le 31 décembre 2026. L'objectif est de supprimer les angles morts dangereux et d'offrir une meilleure visibilité aux automobilistes afin de sécuriser le déplacement des usagers vulnérables. Ces espaces libérés seront réaménagés avec de la végétalisation basse ou du stationnement dédié aux mobilités douces. Dans cette volonté d'apaiser l'espace public, la commune étudie déjà la possibilité de création de nouvelles solutions de stationnement pour compenser ces retraits. Enfin, la municipalité rappelle que les places de stationnement situées sur la voie publique sont destinées à l'ensemble des usagers. Même lorsqu'elles se trouvent devant une habitation, elles ne sont pas réservées à ses occupants et restent accessibles à tous.



Télécom : la fin du réseau en cuivre, préparez votre passage à la fibre !

Dans le cadre du programme national de fermeture du réseau cuivre, progressivement remplacé par la fibre optique sur l'ensemble du territoire, le réseau sera définitivement arrêté à Morigny-Champigny au plus tard le 31 janvier 2027.

Si le raccordement à la fibre nécessite des travaux sur votre propriété, une aide financière peut être accordée, sous conditions de ressources, aux particuliers et aux TPE. Pour en bénéficier, vous devez disposer d'une attestation d'échec de raccordement délivrée par votre opérateur. La demande d'aide est à effectuer sur le portail de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) avant le 31 janvier 2027. L'entreprise réalisant les travaux aura ensuite jusqu'au 30 juin 2027 pour demander le versement de cette aide.



Vie associative

Les Paniers de Morigny

L'association AMAP « Les Paniers de Morigny » vous propose de déguster chaque semaine des légumes bio, frais, locaux et de saison, récoltés à la Ferme Sapousse de Pussay (à moins de 20 km). En devenant adhérent et en vous engageant sur un contrat annuel pour un panier (ou demi-panier) distribué le vendredi à 20 h au gymnase Jean Coulombel, vous bénéficiez d'une alimentation saine à moindre coût tout en assurant un revenu fixe aux producteurs. D'autres produits locaux (légumes secs, fromages, cresson, viande) sont également proposés au fil de l'année. Pour nous rejoindre ou vous renseigner, retrouvez-nous au forum des associations ou lors d'une distribution.

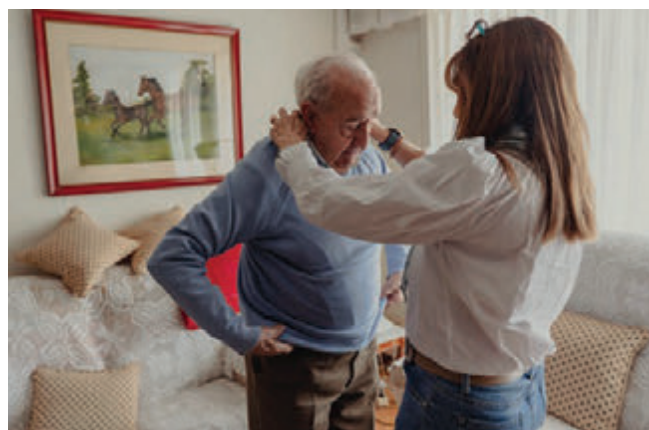
Contact : 06 21 49 57 12

Email : amap.morigny@gmail.com ou amapmorignylegumes@gmail.com



Retour sur l'Open de Billard !

Durant le week-end de Pâques 2026, Morigny-Champigny a accueilli au complexe Jean Coulombel l'un des plus grands rassemblements de billard anglais AFEBAS de France, réunissant des centaines de joueurs venus de tout le pays sur une quarantaine de tables. Organisé par l'association Vadé Rétro Satanas avec le soutien de la municipalité et de nombreux bénévoles, l'événement a proposé un programme particulièrement riche (Grand Prix, Open Mixte complet avec 320 inscrits, championnats N1 et ÉLITE, coupes et catégories) dont les titres ont été remportés entre autres par Arthur CRESPIEN (Open Mixte), Alex KLINKA (Grand Prix) et l'équipe NEWTEAM 1 (Coupe AFEBAS). Cette édition réussie, marquée par une organisation fluide et une grande convivialité, confirme le statut de la commune comme place forte du billard anglais.



Connaissez-vous l'AADSM ?

L'Association d'Aide à Domicile et Services de Morigny (AADSM), structure à but non lucratif, accompagne au quotidien les Morignacois en proposant divers services à domicile : aide aux gestes de la vie courante (lever/coucher, toilette, repas, ménage) pour le maintien à domicile des seniors, soutien en cas d'accident de la vie, jardinage et portage de repas pour tous. Pour en savoir plus sur l'association ou déposer votre candidature au poste d'auxiliaire de vie :

Contact : 01 64 94 23 48

Email : aadsm-morigny@orange.fr

Adresse : 5 allée du Vivier (derrière la pharmacie)

Retour sur le Festival Country de Fusion Dance

Événement réussi à l'occasion du second festival country, Festy Road S'One, organisé par l'association Fusion Dance, qui s'est déroulé le samedi 6 juin 2026 au complexe sportif de Morigny-Champigny. Chapeaux, bottes et bonne humeur étaient au rendez-vous pour participer aux workshops animés par le talentueux et renommé Guillaume Richard qui nous a fait l'immense joie et l'honneur de sa présence. La soirée s'est poursuivie avec un concert donné par le groupe festif Rockin' Chairs, qui a enflammé le public, les danseuses et les danseurs en ligne jusque tard dans la nuit. Merci à tous les festivaliers pour cette ambiance de folie !



La maison de santé pluridisciplinaire : un projet qui se poursuit !

L'accès aux soins est une priorité pour les communes de Morigny-Champigny et de Brières-les-Scellés. Le projet de Maison de santé pluridisciplinaire (MSP), engagé par la précédente municipalité, est pleinement poursuivi par les équipes municipales actuelles.

Afin d'en assurer la réussite, les travaux ont été temporairement suspendus. Cette décision répond à une volonté claire : consolider le projet et trouver le juste équilibre entre qualité, maîtrise des coûts et réponse aux besoins des habitants.

Cette période a également permis de renforcer le travail avec nos partenaires. Les échanges menés avec la commune de Brières-les-Scellés, l'Agence régionale de santé (ARS), la Région Île-de-France et les professionnels de santé permettent aujourd'hui d'envisager la reprise du projet dans un cadre plus solide. En parallèle, la recherche de nouveaux praticiens se poursuit afin de renforcer durablement l'offre de soins sur notre territoire.



Document non contractuel



Les écoles : entretien, rénovation et travaux

Cet été, de nombreuses interventions ont été réalisées dans les écoles de la commune : peintures à la maternelle Charles Perrault, nouvelle aire de jeux et sanitaires rénovés à La Fontaine, réparations à Alphonse Daudet, travaux d'entretien et nouveaux panneaux d'affichage à Chateaubriand, ainsi que le nettoyage des vitres des quatre établissements.

D'autres travaux ont également été menés sur les équipements communaux, notamment à la salle périscolaire des Monceaux, au square et sur le mobilier extérieur.

Autant d'interventions, parmi d'autres, destinées à entretenir le patrimoine communal et à améliorer les conditions d'accueil au quotidien.

Le jardin ethnobotanique

Le jardin ethnobotanique sera un espace de 5 500 m² situé en bord de Juine, au cœur du bourg, alliant pédagogie, biodiversité et lieu de détente. Conçu pour mettre en avant le lien entre l'être humain et le végétal, ce jardin proposera des espaces plantés thématiques (plantes médicinales, dépolluantes...), des carrés potagers participatifs, un amphithéâtre, une aire de jeux, un kiosque, un îlot de fraîcheur boisé et un parcours « Phil'eau ».

Véritable lieu de promenade et de rencontre, il favorisera le lien entre habitants et la découverte du monde végétal.

Conseil municipal du 21 mars 2026

Par délibération n° 2026-03-01 :

Élu à la majorité absolue par 21 voix pour et 6 contre, M. Alexandre-Stéphane HAAS, Maire.

Par délibération n° 2026-03-02 :

Décidé à la majorité absolue par 21 voix pour et 6 contre, de fixer à 8 le nombre d'adjoints au Maire pour la commune de Morigny-Champigny.

Par délibération n° 2026-03-03 :

Élu à la majorité absolue par 21 voix (la liste conduite par M. DUSSUD ayant obtenu 6 voix), les candidats suivants figurant sur la liste conduite par M. Éric CAVERS :

- 1^{er} Adjoint au Maire : M. Éric CAVERS
- 2^{ème} Adjoint au Maire : Mme Catherine COME
- 3^{ème} Adjoint au Maire : M. Jérôme LENOIR
- 4^{ème} Adjoint au Maire : Mme Laureen FRESSARD
- 5^{ème} Adjoint au Maire : M. Rémus-Mihai DANCÉA
- 6^{ème} Adjoint au Maire : Mme Kristell DRÉVAL
- 7^{ème} Adjoint au Maire : M. Maxime HIBERT
- 8^{ème} Adjoint au Maire : Mme Annick LHOSTE

Conseil municipal du 02 avril 2026

Par délibération n° 2026-04-01 :

Délégué au Maire, à la majorité, par 21 voix pour et 6 voix contre, en vertu de l'article L. 2122-22, les attributions prévues aux alinéas 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20°, 21°, 22°, 23°, 24°, 25°(néant), 26°, 27°, 28°, 29°, 30° et 31°(néant) de ce même article, selon les limites et conditions fixées par le Conseil municipal.

Par délibération n° 2026-04-02 :

Décidé, à la majorité, par 21 voix pour et 6 abstentions, de créer les commissions communales et d'en fixer le nombre de membres comme suit :

- Sécurité et mobilité (7 membres) ;
- Finances (10 membres) ;
- Cadre de vie et travaux (10 membres) ;
- Affaires scolaires, enfance et jeunesse (9 membres) ;
- Santé et solidarité (7 membres) ;
- Urbanisme, environnement et patrimoine (9 membres) ;
- Associations et animations (7 membres) ;
- Économie locale (9 membres).

Par délibération n° 2026-04-03 :

Désigné, à l'unanimité, par un vote à main levée les membres des commissions communales suivantes, outre M. le Maire qui en est Président de droit.

SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

M. Éric CAVERS, M. Jérôme LENOIR, M. David COHEN, M. Frank BERNARDI, Mme Valérie LESIEUR, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Pierrick GARNIER.

FINANCES

Mme Catherine COME, Mme Brigitte BARDINA, M. Jean-Paul LANDRIEUX, M. Maxime HIBERT, M. Jean-Charles GIRARD, M. Éric CAVERS, Mme Laureen FRESSARD, M. Thomas CONAN, M. Bernard DIONNET, Mme Laurence PERRINELLE.

CADRE DE VIE ET TRAVAUX

Mme Valérie LESIEUR, M. Rémus DANCÉA, M. Jérôme LENOIR, M. Jean-Charles GIRARD, M. Maxime HIBERT, M. Éric CAVERS, M. David COHEN, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Pierrick GARNIER, Mme Valérie MAUGARD.

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

Mme Laureen FRESSARD, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Frank BERNARDI, Mme Annick LHOSTE, Mme Cristina DELANNOY, M. Didier POUZENC, M. Rémus DANCÉA, Mme Valérie MAUGARD, Mme Corinne TIGUET.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

M. Rémus DANCÉA, Mme Cristina DELANNOY, Mme Valérie LESIEUR, Mme Séverine CLISSON, Mme Lydie GAILLIÈGUE, M. Jean-Paul LANDRIEUX, Mme Corinne TIGUET.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

M. Maxime HIBERT, M. Éric CAVERS, M. Jérôme LENOIR, M. David COHEN, M. Didier POUZENC, M. Jean-Charles GIRARD, Mme Séverine CLISSON, M. Frédéric DUSSUD, M. Pierrick GARNIER.

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

Mme Annick LHOSTE, Mme Valérie LESIEUR, Mme Myriam BASTIEN, M. Didier POUZENC, M. Rémus DANCÉA, M. Thomas CONAN, Mme Laurence PERRINELLE.

ÉCONOMIE LOCALE

M. Thomas CONAN, Mme Catherine COME, M. Éric CAVERS, M. Jean-Charles GIRARD, M. Jean-Paul LANDRIEUX, Mme Annick LHOSTE, M. Maxime HIBERT, M. Bernard DIONNET, Mme Laurence PERRINELLE.

Par délibération n° 2026-04-04 :

Fixé, à l'unanimité, à 16 le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale et désigné, par un vote à scrutin secret, avec dépôt d'une liste par le groupe « Bien Vivre Morigny-Champigny » et une liste par le groupe « Agir pour l'avenir de Morigny-Champigny », à la représentation proportionnelle au plus fort reste avec 21 voix pour la liste « Bien Vivre Morigny-Champigny » et 6 voix pour la liste « Agir pour l'avenir de Morigny-Champigny », les 8 membres élus du CCAS suivants outre M. le Maire qui en est Président de droit : M. Rémus Dancéa, Mme Cristina Delannoy, Mme Myriam Bastien, Mme Séverine Clisson, Mme Catherine Come, M. Didier Pouzenc, Mme Laurence Perrinelle, M. Frédéric Dussud.

Par délibération n° 2026-04-05 :

Désigné à l'unanimité, par un vote à main levée, M. Thomas CONAN, secrétaire.
Désigné, par un vote à scrutin secret, les délégués suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Énergie du grand Etampois :
Titulaire : - David Cohen - 21 voix (élu) - Frédéric Dussud - 6 voix
Suppléant : - Didier Pouzenc - 21 voix (élu) - Frédéric Dussud - 6 voix

Par délibération n° 2026-04-06 :

Désigné, à la majorité, par un vote à main levée, par 21 voix pour et 6 abstentions, les représentants suivants pour siéger au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine :
Titulaire : Maxime HIBERT
Suppléant : Thomas CONAN

Par délibération n° 2026-04-07 :

Désigné, à la majorité, par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 abstentions, M. Éric CAVERS comme correspondant Défense.

Par délibération n° 2026-04-08 :

Désigné, à la majorité par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 abstentions, Mme Kristell DRÉVAL en qualité de délégué élu local afin de représenter la commune auprès du CNAS.

Par délibération n° 2026-04-09 :

Approuvé, à l'unanimité, par un vote à main levée, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Par délibération n° 2026-04-10 :

- Approuvé, à la majorité, par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 contre, l'adhésion au service commun NTIC de la CAESE.
- Approuvé, à la majorité, par un vote à main levée, avec 21 voix pour et 6 contre, le projet de convention d'adhésion au service commun NTIC avec la CAESE.
- Autorisé Monsieur le Maire, à la majorité, par un vote à main levée, 21 voix pour et 6 contre, à signer la convention d'adhésion au service commun NTIC de la CAESE.

Conseil municipal du 16 avril 2026

Par délibération n° 2026-04-11 :

Approuvé, à la majorité, avec 21 voix pour et 6 contre, le règlement budgétaire et financier.

Par délibération n° 2026-04-12 :

Pris acte, à la majorité, avec 21 voix pour et 6 contre, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 à la suite de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Conseil municipal du 29 avril 2026

Par délibération n° 2026-04-13 :

Approuvé, à l'unanimité, la constatation et la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

Par délibération n° 2026-04-14 :

Pris acte, à l'unanimité, du montant des indemnités dont les élus siégeant au conseil municipal ont bénéficié en 2025.

Par délibération n° 2026-04-15 :

Approuvé, le budget primitif 2026 de la commune par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

La section de fonctionnement (opérations réelles et opérations d'ordre) présente en dépenses un montant de 4 978 105,81 € et en recettes un montant de 7 607 566,72 €, soit un suréquilibre de 2 629 460,91 €. La section d'investissement (opérations réelles et opérations d'ordre) est équilibrée en dépenses et en recettes, pour un montant de 5 592 030,16 € (dont 1 019 656,45 € de restes à réaliser en dépenses et 1 355 403,13 € de restes à réaliser en recettes).



Vie publique

Par délibération n° 2026-04-16 :

Décidé de maintenir, à l'unanimité, le taux des taxes directes locales, comme suit :

	Proposition Taux 2026
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	33,17%
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)	60,32%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	12,14%

Par délibération n° 2026-04-17 :

Reconduction des montants 2025. Votes association par association. Total attribué : 29 700 € (détails page 15).

Pour répondre aux demandes de subventions exceptionnelles et/ou complémentaires, un montant de 10 000 € est provisionné au budget afin de pouvoir apporter si nécessaire un soutien aux associations qui présenteraient des actions d'intérêt général ou communal ou qui réaliseraient des manifestations ou des investissements durant l'année qui ne pourraient pas attendre le vote du budget supplémentaire

Par délibération n° 2026-04-18 :

Décidé, à l'unanimité, de verser aux coopératives des écoles de Morigny-Champigny les subventions pour un montant total de 10 582,00 € soit 26 € par enfant.

Par délibération n° 2026-04-19 :

Approuvé, à l'unanimité, l'attribution au Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € pour l'exercice 2026.

Par délibération n° 2026-04-20 :

Décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 abstentions, à la demande du maire, d'une réduction de son indemnité à un taux de 47,43 % au lieu de 58,30 %, soit un montant de 1 949,62 € brut au lieu de 2 396,44 € brut. Le montant correspondant à la diminution de l'indemnité du Maire sera réaffecté dans l'enveloppe globale des indemnités des adjoints et conseillers délégués.

Par délibération n° 2026-04-21 :

Après un débat sur le coût global des indemnités, décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 contre, de fixer les taux d'indemnités des 8 adjoints et des 9 conseillers délégués comme suit :

- Adjoints : 19,2 % soit 789,62 € brut mensuel ;
- Conseillers délégués : 4,87 % soit 200,18 € brut mensuel.

Par délibération n° 2026-04-22 :

Décidé à la majorité, par 21 voix pour et 6 contre, d'ouvrir au budget primitif un crédit de 2 180 € au titre des frais pédagogiques de formation des élus.

Par délibération n° 2026-04-23 :

Décidé à l'unanimité d'approuver le versement d'une subvention à hauteur de 280 € par enfant, soit un montant total de 12 880 € comme participation financière pour le voyage de deux classes de l'école élémentaire Chateaubriand.

Par délibération n° 2026-04-24 :

Pris acte, à l'unanimité, du bilan des acquisitions, cessions et rétrocessions 2025 tel que présenté au conseil municipal.

Par délibération n° 2026-04-25 :

Approuvé, à la majorité, par 21 voix pour et 6 abstentions, l'adhésion de la commune d'Abbéville-la-Rivière au SMOYS (Syndicat chargé de la gestion des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) dans le cadre de la mobilité électrique).

Par délibération n° 2026-04-26 :

Émis, à l'unanimité, un avis favorable quant à la demande de dérogation au repos dominical de la société CNH Industrial France durant la saison des moissons 2026 pour 9 salariés sur la période de mai à octobre.

Conseil municipal du 27 mai 2026

Par délibération n° 2026-05-01 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a créé, à l'unanimité, la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Morigny-Champigny, conformément aux articles L.1411-5 et R.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération n° 2026-05-02 :

À la représentation proportionnelle au plus fort reste : avec 21 voix pour la liste « Bien Vivre Morigny-Champigny » et 6 voix pour la liste « Agir pour l'avenir de Morigny-Champigny », les 5 membres titulaires de la CAO, outre M. le Maire qui en est Président de droit, sont : Monsieur Maxime Hibert, Monsieur Éric Cavers, Madame Catherine Come, Monsieur Jérôme Lenoir et Madame Laurence Perrinelle et les 5 membres suppléants sont : Monsieur Thomas Conan, Madame Brigitte Bardina, Monsieur Jean-Charles Girard, Monsieur Didier Pouzenc et Monsieur Pierrick Garnier.

Par délibération n° 2026-05-03 :

Approuvé, à l'unanimité, la contribution de la commune au financement du SDIS de l'Essonne pour 2026 à hauteur de 2 € par habitant (population municipale = 4 412) soit un montant de 8 824 € et autorisé Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

Par délibération n° 2026-05-04 :

Monsieur Maxime HIBERT ne prend pas part au vote. Décidé, à l'unanimité, de maintenir un taux de taxe d'aménagement de 20% au titre de la part communale sur les parcelles suivantes :

- Section I n°192, 193, 426, 427, 429, 430, 431, 432, 834, 835, 1133 et 1934 pour le secteur des Barguins, soit 14 842 m² au total ;
 - Section Q n°130, 192, 194, 196, 198, et 200 pour le secteur du Bas des Roches, soit 14 741 m² au total.
- Décidé, à l'unanimité, d'appliquer un taux de taxe d'aménagement de 20 % au titre de la part communale sur les parcelles suivantes : secteur Villeneuve/Maladerrie : section E n°1090, 126, 728, 1088, 1098, 116, 885, 1097, et 102 pour une contenance totale de 5624 m².

Par délibération n° 2026-05-05 :

Monsieur Maxime HIBERT ne prend pas part au vote. Approuvé, à l'unanimité, la cession des parcelles cadastrées I 2084 et I 2087 à la SCCV DAUDET à l'euro symbolique, étant précisé que le transfert de propriété sera constaté par acte authentique en l'étude de Me PINEL-MANGIN. Autorise, à l'unanimité, le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession et à accomplir toutes les formalités relatives à ce transfert de propriété.

Par délibération n° 2026-05-06 :

Monsieur Maxime HIBERT ne prend pas part au vote. Approuvé, à l'unanimité, le plan modifiant l'emplacement des trois places de stationnement qui se trouvaient sur la parcelle I 2079, décalées sur la parcelle I 2085 ; Approuvé, à l'unanimité, la cession de la parcelle cadastrée I 2085 à la copropriété, à l'euro symbolique, étant précisé que le transfert sera constaté par acte authentique en l'étude de Me PINEL-MANGIN ; Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession et à accomplir toutes les formalités relatives à ce transfert de propriété.

Par délibération n° 2026-05-07 :

Monsieur Maxime HIBERT ne prend pas part au vote. Approuvé, à l'unanimité, la cession de la parcelle cadastrée I 2079 à la SCCV DAUDET à l'euro symbolique, étant précisé que le transfert de propriété sera constaté par acte authentique en l'étude de Me PINEL-MANGIN ; Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession et à accomplir toutes les formalités relatives à ce transfert de propriété.

Par délibération n° 2026-05-08 :

Approuvé, à l'unanimité, les statuts de l'ASL du programme "Daudet" rue des Ponts ; Approuvé, à l'unanimité, la rétrocession par la SCCV DAUDET du volume 3 sur la parcelle I 2086 à l'ASL ; Approuvé, à l'unanimité, la création de la servitude d'écoulement des eaux pluviales au profit du bassin du volume 3 ; Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer les statuts, la convention de rétrocession et tous les actes nécessaires, et à accomplir toutes les formalités afférentes.

Conseil municipal du 24 juin 2026

Par délibération n°2026-06-01 :

Après en avoir délibéré, sous la présidence de Madame Catherine COME, à l'unanimité des votants (Le maire sortant et Monsieur le Maire étant sortis), le conseil municipal a adopté le Compte Financier Unique 2025 du budget principal.

Par délibération n°2026-06-02 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a affecté définitivement le résultat de l'exercice 2025 tel que ci-après :

- au besoin de financement en recettes de la section d'investissement, après prise en compte de l'état des restes à réaliser 2025, pour 753 778,26 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2026,
- en recette de la section de fonctionnement pour 3 292 410,08 € au compte R 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2026,
- en dépense de la section d'investissement pour 1 089 524,94 € au compte D 001 « déficit antérieur reporté » du budget primitif 2026.

Par délibération n°2026-06-03 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a abrogé les termes "à l'article 6713" figurant à l'article 5 de la délibération n° 2014-06-11 portant sur l'indemnité de rentrée scolaire.

Par délibération n°2026-06-04 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a attribué les subventions exceptionnelles suivantes : Judo Club : 600 € ; Randonneurs de l'Essonne : 200 € ; Tae Kwon Do : 500 € ; Vade Retro Satanas : 500 € ; Une Patte Tendue : 500 €.

Par délibération n°2026-06-05 :

Après en avoir délibéré, à la majorité, avec 21 voix pour et 6 voix contre, le conseil municipal a abrogé les termes « pour application à compter du 21 mars 2026 » de la délibération n° 2026-04-21 du 29 avril 2026 relative au versement des indemnités des élus.

Par délibération n°2026-06-06 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a :

- Approuvé, à l'unanimité des votants, avec 21 voix pour (6 ne prenant pas part au vote), le projet de rénovation du plancher de la salle des fêtes tel que présenté ;
- Autorisé, à l'unanimité, la sollicitation du fonds de concours « Transition écologique » auprès de la CAESE ;
- Validé, à la majorité avec 21 voix pour et 6 abstentions, le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus, faisant apparaître un coût total prévisionnel de 103 600 € HT, une part communale de 62 160 € HT et un fonds de concours sollicité auprès de la CAESE à hauteur de 41 440 € ;
- Autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la demande de fonds de concours ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Par délibération n°2026-06-07 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la liste des membres ci-après pour la constitution de la Commission communale des impôts directs et autorisé sa transmission à l'administration fiscale :

COMMISSAIRES TITULAIRES

1. Maxime HIBERT
2. Jérôme LENOIR
3. Catherine COME
4. Annick SAINT-MARS
5. Frank BERNARDI
6. Thomas CONAN
7. Philippe MORCHOISNE
8. David COHEN
9. Brigitte BARDINA
10. Jean-Charles GIRARD
11. Bertrand GUIMARD
12. Julie DELAUNAY-PADEL
13. Jean-Gabriel LAINEY
14. Lélia STADLER
15. Fabrice RIMBAUT
16. Frédéric DUSSUD

SUPPLÉANTS

1. Éric CAVERS
2. Pierrick GARNIER
3. Laurence PERRINELLE
4. Daniel DAVID
5. Aurélie POURADIER
6. Pascal LEGENDRE
7. Benoit MAZURE
8. Annick LHOSTE
9. Romaine DELATTRE
10. Iléana EFRIM
11. Eliane CHESNOY
12. Alain HERICHER
13. William BAUDEAU
14. Sébastien LEFEVRE
15. Luc BENOIT
16. Kristell DRÉVAL

Par délibération n°2026-06-08 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la dénomination de « la rue des champs » pour la nouvelle voie du programme de la SCCV Les Vignes et autorisé Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des démarches administratives nécessaires à son enregistrement dans les bases officielles.

Par délibération n°2026-06-09 :

Après en avoir délibéré, à la majorité avec 21 voix pour et 6 voix contre, le conseil municipal a approuvé le règlement du forum des associations, afin notamment d'ouvrir la participation à toutes les associations morignacoises, sans distinction.

Par délibération n°2026-06-10 :

Après avoir décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné à l'unanimité Monsieur Alexandre-Stéphane HAAS, Maire, en tant que représentant titulaire, et Monsieur Frédéric DUSSUD, en tant que représentant suppléant, au Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique.

Par délibération n°2026-06-11 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a désigné Monsieur Pierre-Etienne BISCH, préfet de région honoraire, conseiller d'État en service extraordinaire honoraire, référent déontologue de la CAESE, comme référent déontologue pour les élus municipaux.

Par délibération n° 2026-06-12 :

Après en avoir délibéré, à la majorité, avec 21 voix pour et 6 voix contre, le conseil municipal a approuvé les dispositions préparatoires ci-après et autorisé leur mise en œuvre :

- Fixer à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel (et autant de suppléants) ;
- Retenir le paritarisme numérique entre les deux collèges.

Par délibération n° 2026-06-13 :

Le conseil municipal a pris acte, à l'unanimité des votants, avec 21 voix (6 personnes ne prenant pas part au vote), de la présentation du Compte rendu d'activité de la concession GRDF pour l'année 2025.

Par délibération n° 2026-06-14 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition de service entre la CAESE et la commune de Morigny-Champigny concernant la pause méridienne au sein des écoles communales et autorisé Monsieur le Maire à la signer.

Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de la commune.



Tribune de la majorité Bien Vivre Morigny Champigny

Il y a bientôt six mois, vous nous avez confié la responsabilité de conduire l'action municipale. Depuis notre installation, nous avons pleinement mesuré l'engagement que représente la gestion d'une commune et la confiance que vous nous avez accordée.

Après treize années d'une même équipe aux responsabilités, notre prise de fonction s'est effectuée sans transmission organisée. Plusieurs dossiers ont dû être repris avec des éléments de suivi incomplets et certains historiques reconstitués, tout en assurant, dès les premiers jours, la continuité du service public et les échéances de la commune.

Ces premiers mois de mandat ont permis de poser les fondations de notre action : élaboration du budget, désignation des représentants dans les différentes instances, renforcement des équipes municipales, soutien à la vie associative, lancement de chantiers essentiels comme la révision du Plan Local

d'Urbanisme et la modernisation de nos outils de communication, sans oublier la gestion des épisodes de canicule mobilisant immédiatement élus et agents.

Ces mois ont aussi été ceux de l'écoute. Nous avons rencontré les agents, de nombreux habitants, commerçants et représentants associatifs, ainsi que nos partenaires institutionnels. Parce que bien décider suppose d'abord de bien comprendre, nous avons choisi d'observer, de mesurer les besoins et de structurer notre action.

Aujourd'hui, les méthodes se mettent en place, les équipes se consolident et les projets avancent. Notre ambition est claire : donner un nouvel élan à Morigny-Champigny pour une commune moderne, attentive à ses habitants, exigeante dans la gestion de ses ressources et résolument tournée vers l'avenir.

***Vos élus de la Majorité
"Bien Vivre Morigny-Champigny"***

Liste d'opposition "Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny"

Chères Morignacoises, chers Morignacois,
Le fait d'avoir été sollicités en plein mois d'août pour rédiger cette tribune, dans une période aussi contrainte, témoigne de la place accordée par l'équipe majoritaire au groupe d'opposition AGIR.

Refusant de dépendre du bon vouloir de l'équipe de Monsieur le Maire, nous continuerons à vous informer par nos propres moyens de communication, en vous apportant les éléments nécessaires à la compréhension des dossiers et des décisions prises, dans un souci de transparence, de sincérité et de respect des Morignacois.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée.

Le groupe Agir pour l'Avenir de Morigny-Champigny



Vie pratique

BIENVENUE

Omar LAHOUMEL	28/10/2025
Mio SIMONET	30/10/2025
Eléonore SILFEST	06/11/2025
Hanaé MARTIN	09/12/2025
Livio JOSEPH	27/01/2026
Arya SCHELLER BASSARD	10/02/2026
Mattéo MAIRE	27/02/2026
Sören VOLPELIERE	08/03/2026
Lou CLAUDIC THEBYNE	31/03/2026
Gabriel VIGNAUX DROUOT	01/04/2026
Hugo CHAMPOUGNY	14/04/2026
Gabrielle IMBERT	19/05/2026

FÉLICITATIONS

Saithong KHOLUEANKLANG et Didier RAMAT	11/10/2025
Sarah HOET et Romain TRUCO	18/10/2025
Emily GIRY et Guillaume SUARDI	07/02/2026
Emma PISSARRA et Julien TSAMBOU	04/04/2026
Sabra SAMMARI et Fathi LAHOUMEL	10/04/2026
Rabiye AYDEMIR et Bayram DINLEYICI	24/04/2026
Justine MOINE et Tristan LANG	25/04/2026
Morgane GARRO et Marc BEGARD	06/06/2026
Cécile RAMILLON et Sébastien BLANCHET	06/06/2026
Colette HOUBEINE et Claude VERGNET	10/06/2026
Cécile CANAL et Laurent LACHAISE	27/06/2026
Sandrine DONATO et Dominique NISOL	27/06/2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Antonio DE OLIVEIRA FERREIRA (79 ans)	10/10/2025
Roland DUMONT (106 ans)	13/10/2025
Ginette LARAPIDIE épouse BOIN (95 ans)	20/10/2025
Gérard LETOURNEL (91 ans)	23/10/2025
Magda ABDEL ALIM RIZK veuve TALLA (81 ans)	07/11/2025
Régine BRETON veuve MOTRIEUX (90 ans)	08/11/2025
Sarah BUISSON épouse HLUSZKO (53 ans)	26/11/2025
Claudine CANIVET épouse GIMENEZ (80 ans)	04/12/2025
Geneviève CHAMBON veuve LAFON (93 ans)	19/12/2025
Rose-Marie BERNARD veuve GRMAN (91 ans)	22/12/2025
Madeleine LAROYE veuve FOUCHER (88 ans)	26/12/2025
André NICOLET (88 ans)	30/12/2025
Simone PACHOT veuve PRESSE (90 ans)	08/01/2026
Gérard BOULNOIS (71 ans)	11/01/2026
Jean Claude CALINAUD (91 ans)	26/01/2026
Denise CHAUMETTE veuve DUCLOUD (90 ans)	28/01/2026
André ZUNE (81 ans)	30/01/2026
Pierre POMMIER (97 ans)	05/02/2026
Raymonde BUCHET veuve MARCILLE (94 ans)	12/02/2026
Marie CORNET veuve D'ALMEIDA (85 ans)	24/02/2026
Philippe CHASTANG (90 ans)	02/03/2026
Huguette SAMSON (80 ans)	13/03/2026
Robert DEUNEVILLE (84 ans)	16/03/2026
Antonio CASTILLO LOPEZ (93 ans)	01/04/2026
Jeanne ALIOTTI épouse RIVES (89 ans)	04/05/2026
Béatrice BRUNEAU (63 ans)	11/05/2026
Jean KOS (89 ans)	11/05/2026
Claude LEZAUD (84 ans)	23/05/2026
Patrice KONIECZNY (78 ans)	20/06/2026



Rappel de la réglementation communale concernant le bruit !

Les outils faisant du bruit (comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, etc.) sont à l'origine de désagréments pour votre voisinage.

Lundi : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
Mardi : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
Mercredi : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
Jeudi : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
Vendredi : 8h à 12h30 et 13h30 à 19h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche (et jours fériés) : 10h à 12h

URGENCES

Pompiers	18 / 01 69 92 16 45
Police Nationale	7, avenue de Paris à Étampes - 17 / 01 69 16 13 50
Police Municipale	06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29
SAMU	15
Pharmacie de garde	appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Étampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde
Médecin de garde	appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8h à 20h)
Centre Hospitalier Sud Essonne	01 60 80 76 76 - 26, avenue Charles-de-Gaulle à Étampes
Service des urgences	01 60 90 15 33
Ambulances de garde	01 64 94 13 85
Urgences techniques de la Direction de l'eau et de l'assainissement (CAESE)	01 60 80 64 92
Urgence électricité (Enedis)	0 972 67 50 91
Urgence gaz (GRDF)	0 800 47 33 33

HORAIRES D'ACCUEIL DES SERVICES DE LA MAIRIE

Les services de la Mairie vous accueillent les :

Mardi	8h30 à 12h et de 15h à 17h30	Vendredi	8h30 à 12h et de 15h à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h et de 15h à 17h30	Samedi	8h30 à 12h
Jeudi	8h30 à 12h et de 15h à 18h30		

Le Centre Communal d'Action Sociale est ouvert les :

Mardi	15h à 17h30	Vendredi	8h30 à 12h
Mercredi	8h30 à 12h	Samedi	8h30 à 12h sur rendez-vous
Jeudi	15h à 18h30		

L'Agence Postale communale est ouverte les :

Lundi	8h30 à 12h	Jeudi	14h à 18h30
Mardi	14h à 17h30	Vendredi	8h30 à 12h
Mercredi	8h30 à 12h	Samedi	8h30 à 12h

Permanences de Monsieur le Maire et des Maires-adjoints

Monsieur Alexandre-Stéphane HAAS, Maire, reçoit sur rendez-vous en mairie.

Le 1^{er} maire-adjoint, Monsieur Eric CAVERS, la 2^e maire-adjointe, Madame Catherine COME, le 3^e maire-adjoint, Monsieur Jérôme LENOIR, la 4^e maire-adjointe, Madame Laureen FRESSARD, le 5^e maire-adjoint, Monsieur Rémus-Mihai DANCÉA, la 6^e maire-adjointe, Madame Kristell DRÉVAL, le 7^e maire-adjoint, Monsieur Maxime HIBERT, la 8^e maire-adjointe, Madame Annick LHOSTE, reçoivent en mairie sur rendez-vous du lundi au samedi.

Tél. : 01 64 94 39 09

Journal d'informations municipales

Mairie de Morigny-Champigny - 5, rue de la Mairie - 91150 Morigny-Champigny

Directeur de publication : Alexandre-Stéphane Haas

Directrice de la rédaction : Kristell Dréval

Illustrations : Mairie de Morigny-Champigny, AdobeStock - PAO : Service commun - CAESE

Impression : Hassler Impression

Dépôt légal : Septembre 2026

Ce produit a été imprimé sur un papier certifié PEFC





Agenda - Évènements

Septembre 2026

Dimanche 6	Forum des associations
Dimanche 6	Brocante par Team Basket
Mercredi 9	Passage de voitures anciennes
Samedi 19 et dimanche 20	Journées du patrimoine
Samedi 26	Journée portes ouvertes par Une Patte Tendue

Octobre 2026

Samedi 3	Essonne Verte - Essonne Propre
Du 5 au 9	Semaine Bleue
Du 9 au 11	Octobre Rose
Samedi 24	Concours de belote par le Club Restons Jeunes
Samedi 31	Soirée Country par Fusion Dance

Novembre 2026

Mercredi 11	Commémoration
Dimanche 15	Foire aux jouets par MCDS
Samedi 21 et dimanche 22	Théâtre par le Club Restons Jeunes
Samedi 28	Soirée Cinéma
Dimanche 29	Spectacle par les Loupettes

Décembre 2026

Samedi 5 et dimanche 6	Marché de Noël
Samedi 12	Téléthon par le Tarot Club
Dimanche 13	Critérium départemental de tennis de table

Retrouvez tout l'agenda en détail
sur notre site internet !

